



**CABINET**

Leader du deuxième groupe d'opposition

Québec, le mardi 7 novembre 2023

Monsieur Siegfried Peters  
Secrétaire général  
Édifice Pamphile-Le May  
3035 des Parlementaires  
Bureau 2.54  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-joint, la motion dont le député de Maurice-Richard souhaite débattre ce mercredi 8 novembre 2023, à la rubrique des affaires inscrites par les député.es de l'opposition, et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations solidaires.

A handwritten signature in black ink, reading "Anne-Sophie Leclerc". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne-Sophie Leclerc  
Directrice de cabinet

p.j.

**AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ.E.S DE L'OPPOSITION**  
(Article 97 et ss. RAN)

« Que l'Assemblée nationale prenne acte de l'augmentation fulgurante des prix des aliments dans les épiceries du Québec ;

Qu'elle souligne que le gouverneur de la Banque du Canada a récemment déclaré en commission parlementaire fédérale avoir remarqué que les entreprises sont beaucoup plus disposées à augmenter leurs prix ces derniers temps, notamment dans le secteur de l'épicerie, et que par conséquent, « les ménages absorbent (...) beaucoup plus l'impact inflationniste » ;

Qu'elle rappelle que le 26 juillet dernier, Statistique Canada mentionnait que « les hausses des marges des grossistes et des détaillants ont toutes contribué à la croissance constante des prix des aliments » ;

Qu'enfin, l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de déclencher une enquête sur les marges de profits des détaillants du secteur de l'épicerie. »

Présentée par le député de Maurice-Richard  
Le mercredi 8 novembre 2023